



Juin 2015 - n°05

L'essentiel

Le mensuel qui retrace l'essentiel de l'association des Entrepreneurs de l'Auxois

Un territoire
Une dynamique
Une économie
Des actions...



L'interview du mois

Luc Bréon, fondateur/gérant/directeur artistique
de la Maison Févret à Semur-en-Auxois

Actualités

**Interclubs
chez Pierre
mureuse de
Bourgogne**



La traditionnelle réunion interclubs Auxois/Châtillonnais aura lieu le mercredi 8 juillet à 18 h chez « Pierre Paysage – La pierre mureuse de Bourgogne » à Créancey.

Laurent Tuccinardi nous fera visiter son entreprise et nous présentera ses activités. Lors de cette soirée, nous accueillerons les membres du Collectif Ville – Campagne auquel les Entrepreneurs de l'Auxois adhérent, cette association ayant choisi l'Auxois pour organiser son séminaire national. La soirée s'achèvera par un dîner au château de Sainte-Sabine.

L'EIV, hôte de septembre

La prochaine plénière aura exceptionnellement lieu le mardi 15 septembre à 18 h à l'EIV à Venarey-Les Laumes. Hubert Jahan, directeur du site, nous fera visiter l'établissement et présentera ses activités. Le service « Relation Employeurs » de l'Assurance Maladie interviendra pour présenter la Déclaration Sociale Nominative obligatoire au 1^{er} janvier 2016.

Atelier Ressources humaines en septembre

La CCI 21 organise à Dijon une réunion d'information en droit du travail et actualité jurisprudentielle animée par une consultante RH et à destination des professionnels RH et des dirigeants d'entreprises ressortissantes de la CCI Côte-d'Or. Contact : caroline.bouge@cci21.fr - 03.80.65.91.71

« L'attractivité dépend de l'offre proposée et cette offre génère la demande »

Le club des Entrepreneurs de l'Auxois a tenu sa réunion plénière de juin 2015 à la Maison Févret. Rencontre avec son fondateur/gérant et directeur artistique Luc Bréon.

Présentez-nous votre société : ses objectifs, ses effectifs, son chiffre d'affaires... ?

Le métier que je présente a deux dimensions : celui que je peux « exporter » : mon savoir-faire dans la conception, la production et l'organisation d'un événement d'entreprise sur le territoire, chez vous ou partout ailleurs, et celui que je propose en interne à la Maison Févret, c'est-à-dire de la location à la demi-journée, journée, soirée pour tous styles de prestations (dîner, déjeuner, séance de travail, réunion, événement Relations publiques-Relations presse, soirée client...). Mon expérience depuis plus de 25 ans dans l'art de recevoir me permet de garantir une prestation à la carte, globale si besoin.

Quels sont vos projets à moyen et long termes ?

Le projet est simple : créer sur le territoire une dynamique culturelle, touristique et économique ; créer un lieu d'échanges, créer du « Rendez-vous ».

Faire se rassembler autour de différents projets les talents qui nous entourent.

Faire connaître le territoire nord Côte-d'Or en invitant des personnalités et talents Nationaux et Internationaux.



Luc Bréon, fondateur, gérant et directeur artistique de la Maison Févret

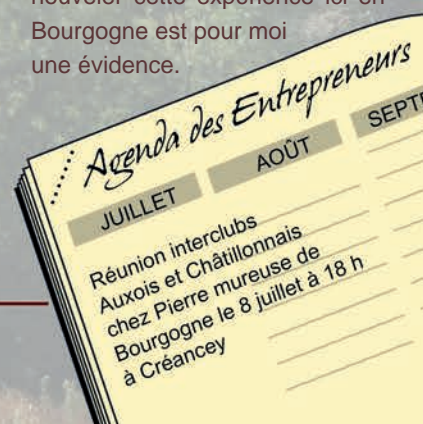
Selon vous, comment peut-on développer l'attractivité du territoire ?

L'attractivité du territoire et son développement passent à mon sens par les idées, le talent, le savoir-faire que l'on y développe. L'attractivité dépend de l'offre proposée et cette offre génère la demande.

En ce qui concerne le projet de La Maison Févret, nous proposons une offre culturelle pluridisciplinaire aux artistes venant d'horizons divers qui, à terme, créera une demande pour les résidences et stages. C'est aussi le cas avec notre offre pour les entreprises et particuliers qui ne bénéficient pas de produits comme ceux proposés par La Maison Févret dans la région, pour une capacité petite ou moyenne avec une telle situation géographique.

Vous êtes un adhérent du club de l'Auxois : Quelles sont les raisons de votre adhésion ? Qu'attendez-vous du club ?

J'ai rejoint le club pour la raison évidente de recherche de contacts. Contact humain déjà et contact à caractère professionnel. J'ai été membre pendant 7 années de l'association nationale des Agences d'Événements (A.N.A.E), et cette adhésion m'a apporté de la connaissance, du réseau et des amitiés. Alors renouveler cette expérience ici en Bourgogne est pour moi une évidence.



Plénière à la Maison Févret à Semur-en-Auxois

La visite en images

Une trentaine d'adhérents du club ont participé à la dernière réunion plénière qui était consacrée à la visite de la Maison Févret à Semur-en-Auxois.



Une intervention de Christelle Haag, animatrice territoriale à la CCI 21

L'apprentissage : une porte ouverte sur l'avenir

Christelle Haag, animatrice territoriale à la CCI21, a présenté en détail le contrat d'apprentissage et le soutien que la CCI21 propose aux chefs d'entreprises à ce sujet. Le point A de la CCI 21 propose un accompagnement personnalisé pour la rédaction, le suivi, voire la rupture des contrats d'apprentissage afin de faciliter les démarches aux dirigeants. La CCI21 aide également à passer une annonce pour la recherche d'un apprenti, et/ou rechercher un apprenti dans la CVthèque partagée. A cette occasion, Anne Morize, ancienne directrice d'un CFA,

aujourd'hui dirigeante de la SARL Mavic témoigne de son expérience. Tous les métiers peuvent être accessibles par l'apprentissage. Sept jeunes sur dix accèdent à l'emploi 6 mois après la fin de leur apprentissage. Elle confirme que former des jeunes, c'est préparer de bons recrutements pour les entreprises et donc fortifier les secteurs d'activité. Dominique Carvou, ancien apprenti, aujourd'hui maître d'apprentissage chez Vallourec Bearing Tubes a de son côté, expliqué son parcours personnel. Il a exposé sa motivation pour former chaque année un

apprenti, tant en savoir-faire qu'en savoir-être. La première étape du tutorat est de prendre du temps pour accueillir correctement l'apprenti, lui présenter l'entreprise, le contexte de travail et les attentes de l'employeur. Il est ensuite nécessaire de définir un cadre et des bilans d'étapes comme indiqué dans le livret d'apprentissage. L'apprenti doit progressivement acquérir de l'autonomie.

Pour en savoir plus : www.apprentissage.cci.fr; www.alternance.emploi.gouv.fr; www.apprentissage.region-bourgogne.fr; www.pole-emploi.fr Contact : marline.duriaux@cci21.fr - 03.80.26.39.53

